

Séance du conseil régional de Normandie du 15 décembre 2016.

Groupe des élus Front de Gauche

Rapport 16 – 12 – 8 Engagement de la région au financement de la liaison A28-A13 (Contournement Est de Rouen).

Monsieur le Président, chers collègues,

Les élus Front de Gauche du Conseil Régional se sont déjà exprimés à plusieurs reprises sur ce projet mal ficelé et fondamentalement inadapté pour répondre de manière satisfaisante aux objectifs qui lui ont été assignés. Aussi nous ne reviendrons pas davantage sur les arguments de fond que nous avons déjà eu l'occasion de développer.

Nous nous en tiendrons donc à la seule question du financement de ce projet d'infrastructure, objet de la présente délibération.

Tout d'abord, notre groupe réitère son opposition au coût prohibitif de ce projet qui nécessite à minima, une participation publique de 490 millions d'euros dont 245 millions à la charge des collectivités territoriales. Outre le fait que cette estimation hors taxe est vraisemblablement sous-estimée, son montant porte particulièrement question alors que d'autres projets plus utiles pour la région ne sont toujours pas financés.

De son côté l'Etat prévoit de consacrer 1 milliards d'euros au financement du projet de canal Seine Nord qui impacterait l'activité de la place portuaire normande, laquelle souffre déjà de plusieurs carences, tant en matière de transport de marchandises par le rail, que par le fleuve. Pire, les financements européens indispensables à la modernisation des écluses de Tancarville seraient, aux regards des dernières orientations de Voie Navigable de France, réaffectées sur les écluses de Méricourt qui s'inscrivent dans le projet de canal Seine Nord.

Non content de bénéficier de la réalisation du dit canal, les ports d'Europe du Nord, concurrents directs des ports normands pourraient, s'il devait être réalisé, s'appuyer sur le contournement autoroutier Est de Rouen pour s'accaparer davantage de parts de marchés en Ile de France au détriment des ports de Rouen et du Havre. Tout est décidemment fait pour tuer l'activité portuaire normande.

Les fonds publics consacrés au contournement Est, notamment régionaux à hauteur de 122.5 millions d'euros, gagneraient à être employés sur d'autres projets plus utiles au développement de l'axe Seine ainsi qu'au bien être des habitants.

122,5 millions d'euros, une somme qui reste toute théorique puisque tout dépassement du coût du projet devrait être supporté par les finances publiques afin de ne pas compromettre la rentabilité du projet attendu par le futur concessionnaire. En effet, la délibération soumise à notre examen engage le Conseil Régional à hauteur de 50% du montant total de la participation attendues des collectivités et non pas sur une enveloppe strictement délimitée. En somme, il nous est proposé de signer un chèque en blanc au futur concessionnaire.

L'unité de façade autour du projet arrêté par l'Etat commence déjà à se fissurer devant la forte opposition soulevée par ce projet, notamment sur son coût et son mode de financement.

Le Département de l'Eure dont la participation est attendue à hauteur de 49 millions d'euros, pose déjà des conditions préalables à son soutien financier. Pêle-mêle, il demande une prise en compte des attentes en matière de protection acoustique, de qualité architecturale, la gratuité de l'infrastructure sur sa partie euroise, l'étude de la mise en gratuité du péage d'Incarville sur l'A13, le désenclavement de la vallée de l'Andelle. Par ailleurs, le Département de l'Eure précise qu'il n'entend pas financer le projet au-delà des coûts d'aménagement du réseau routier départemental induits par le projet de contournement. Le Président Lecornu déclarait ainsi en juin dernier : « on peut éventuellement tolérer quelques désagréments mais on ne va quand même pas les payer ».

Cette position de bon sens devrait inspirer les élus qui siègent dans cet hémicycle. Tout à chacun ici est sensible au bon emploi des deniers publics prélevés sur les citoyens. Des citoyens qui, du fait du choix de la concession à un exploitant, devraient financer trois fois ce mauvais projet. Une première fois en tant que contribuable national et local pour apporter la part attendue des pouvoirs publics, une deuxième fois en tant qu'éventuels utilisateurs de l'infrastructure et une troisième fois, au travers d'une subvention d'équilibre qui ne manquera d'être demandée aux collectivités locales, sous une forme ou une autre, pour couvrir le déficit d'exploitation prévisible de l'équipement.

Si les arguments techniques, sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux qui ont déjà été longuement développés par les nombreux opposants au projet (60% des contributions à l'enquête publique étaient défavorables), n'ont pas su emporter votre décision face au lobbying intensif des acteurs économiques de la logistique, celui de la démesure financière de ce projet mal ficelé devrait en toute bonne logique, ébranler certaines certitudes.

A ce titre, l'approche des échéances électorales de 2017 devrait inspirer la prudence aux membres de la majorité régionale. En effet, les candidats à la fonction présidentielle, chouchous des médias, rivalisent tous d'inventivité pour raboter les dépenses publiques.

Des économies qui seraient effectuées entre autre, sur les collectivités locales alors que celles-ci ont déjà vu leur financement sévèrement étrillé ces dernières années. Dans ces conditions, est-il sérieux de signer une lettre d'engagement de cette importance sans plus de visibilité sur l'avenir des moyens à disposition de la Région ?

Pour les élus du groupe front de gauche la réponse est non. Nous voterons donc contre cette délibération.